

# La rémunération des aménités liées à la forêt de feuillus conduirait à une baisse de la récolte en bois

8 juin 2020

C'est la principale conclusion de travaux de recherche récemment publiés dans *Forest Policy and Economics*, s'appuyant sur une modélisation originale intégrant une rémunération des services autres que ceux liés à l'exploitation forestière. L'équipe sino-américaine a conduit une analyse empirique du comportement des propriétaires forestiers américains de feuillus quand sont valorisées les aménités (protection de la ressource en eau et des sols, paysages, usages récréatifs, stockage du carbone, etc.). Les auteurs ont regardé si les résultats variaient selon que le propriétaire est privé, institutionnel ou industriel. À cette fin, ils ont construit un modèle à deux périodes, intégrant la production de bois et une rémunération potentielle des aménités. Ils l'ont estimé et testé sur les données d'inventaire des États du sud des États-Unis. Cela leur a permis de calculer le poids des déterminants économiques (les élasticités directes et croisées) dans la décision d'exploiter prise dans le cadre d'une coupe partielle ou totale du peuplement, et d'identifier les différences de comportements selon les propriétaires. Ils montrent alors que, dans tous les cas, la récolte en bois diminue.

Source : [Forest Policy and Economics](#)